

RESULTATS DE LA RECHERCHE											
Référence dossier	Demande	Dépôt	Décision	Demandeur	Terrain	Parcelles	Nature des travaux	Surf. créée(m²)	Surf. Parc.(m²)	Nb. Log.	
DP 066 218 25 00006	28/02/2025	28/02/2025	27/03/2025 4 Octroi	QUINTANA GORRERA silvia	4 RUE GILBERT BLANC 66760 UR	A0767	Travaux ou changement de destination sur une construction existante Réparation de toiture. Remplacement du matériau actuel par de ardoises métalliques GERARD ou si ce matériau n'est pas autorisé avec l'ardoise traditionnelle, sans modifier la hauteur ni la largeur de la toiture.		902.00		



Référence dossier	Demande	Dépôt	Décision	Demandeur	Terrain	Parcelles	Nature des travaux	Surf. créée(m²)	Surf. Parc.(m²)	Nb. Log.	Ni
OP 066 218 25 00005	27/01/2025	27/01/2025	27/03/2025 4 Octroi	PAYRE Mathieu	16 Rue d'Ansaneres 66760 UR	B0654	Travaux ou changement de destination sur une construction existante ISOLATION DE LA FAÇADE PAR L'EXTÉRIEUR L'Isolation thermique par l'extérieur (ITE) de type ARMATERM, collée et chevillée, avec enduit de finition taloché fin ARMATERM de couleur beige clair identique à celle déjà existante. ISOLATION DU TOIT PAR L'EXTÉRIEUR L'Isolation du toit sera de type Sarking, avec une résistance thermique de R = 7,4 m2.K/ W et une épaisseur d'environ 160 mm. Le matériau utilisé sera de la marque POLYURETANOS PIR CM-BL. La finition comprendra une couverture en ardoise calibrée, équipée de bandes d'égout en tôle laquée et d'une faitière en tôle laquée noire. POSE DE PANNEAUX SOLAIRES Installation de 10 panneaux solaires : système photovoltaïque de 4,5 kW en surimposition. Modules BC 450 Wc, 1500 V, câble de 1,1 m, connecteurs PV-ZH202B ou MC4-EVO2A, panneaux bi-verre 2,0 + 2,0 mm, cadre en aluminium. CHANGEMENT DE 9 MENUISERIES Les nouvelles menuiseries seront en PVC plaxé chêne irlandais. 7 fenêtres + 1 porte fenêtre + la porte d'entrée (voir devis en PJ) Toutes les fenêtres du premier étage, la grande portefenêtre de la terrasse du rez-de-chaussée et la porte d'entrée seront concernées par le projet. Les volets seront remis à l'identique. DÉCLARATION D'UN ABRI DE JARDIN DÉJÀ EXISTANT Le propriétaire précédent a construit un abri de jardin en 1990. Cette personne a omis de déclarer cet abri. Je souhaiterais donc le déclarer. Cet abri est adossé à la façade ouest de notre maison existante et adossée à la maison des voisins (implantation en limite séparative des voisins, parcelle 0776) et à 11,98 mètres de la limite sud. La distance entre les deux abris sera de 1,32 mètre. Cet abri a été construit avec des planches de pin lasuré couleur chêne irlandais. Le toit est en tôle ondulée en bitume noir. Dimension de l'abri : Longueur 5m50 / Largeur 1m80 / Hauteur 2m30 / Surface au sol 9,9m2	10	389.00		

RESULTATS DE LA R	RECHERCHE								Surf. Nb. Niv.										
Référence dossier	Demande	Dépôt	Décision	Demandeur	Terrain	Parcelles	Nature des travaux		Surf. Parc.(m²)										
								10.00	1 291.00										

2 dossier(s) listé(s)